

## Master MEEF Second degré

# Parcours Education musicale et chant choral

## Admission

---

La 1<sup>re</sup> année de master est accessible sur dossier aux candidats justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

La commission d'admission s'appuiera plus particulièrement sur les critères suivants : université d'inscription l'année antérieure (les étudiants inscrits à l'UGA et à l'USMB étant prioritaires), la mention et le parcours des licences, et les résultats obtenus.

La 2<sup>ème</sup> année est accessible :

- de droit aux étudiants ayant validé un M1 MEEF Second degré à l'UGA (M2 nouvelle mouture)
- sur dossier aux candidats ayant validé la 1<sup>ère</sup> année d'un parcours compatible ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.
- soit de droit aux étudiants lauréats des concours du second degré (fiche Oriane) et nommés par le ministère dans l'académie,

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Toutes les informations, calendriers et procédures des candidatures en master MEEF à l'INSPÉ de l'académie de Grenoble sont disponibles sur le [site de l'INSPÉ](#)

## Infos pratiques :

---

- > Composante : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), UFR Arts et Sciences Humaines
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Frinault Myriam

Myriam.Frinault@univ-grenoble-alpes.fr

**Secrétariat de scolarité**

INSPÉ Scolarité MEEF SD EE-Grenoble (étudiants)

inspe-meef-sd-ee@univ-grenoble-alpes.fr

INSPÉ-scolarité MEEF (fonctionnaires stagiaires)

inspe-fs@univ-grenoble-alpes.fr

## Programme

---

### Master 1re année (M1)

**UE4 : Savoirs et compétences  
 professionnelles V**

13 ECTS

---

#### Semestre 7

**Enjeux, valeurs, et connaissances du  
 système éducatif français et de ses  
 acteurs** 3 ECTS

---

**Processus d'apprentissage et  
 accessibilité aux savoirs pour tous** 3 ECTS

---

**La recherche comme éclairage sur la  
 posture professionnelle** 5 ECTS

---

#### Semestre 8

**Culture numérique et apprentissages** 3 ECTS

---

**Recherche « Didactique disciplinaire »  
 et mémoire** 7 ECTS

---

**Stage d'observation et de pratique  
 accompagnée (UE non compensable)** 4 ECTS

---

### Master 2e année

#### Semestre 9

**Efficacité de l'enseignement et  
 accessibilité aux savoirs pour tous** 2 ECTS

---

**Stage et mémoire (UE non  
 compensable)** 12 ECTS

---

**Positionnement professionnel** 3 ECTS

---

**UE3 : Langue vivante sauf  
 pour parcours langues (UE non  
 compensable)** 2 ECTS

---

#### Semestre 10

**L'école en situation: éducation et  
 relations** 2 ECTS

---

**Stage en responsabilité (UE non  
 compensable)** 12 ECTS

---

**Positionnement professionnel** 3 ECTS

---